

Pensionnat de Sainte-Eugénie
Rapport de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2025

I. Activité

A l'occasion du 7^{ème} exercice, le fonds de dotation « Sainte-Eugénie » a poursuivi ses actions dans différentes directions, à savoir :

- Une convention cadre de partenariat avec le Lycée-Collège du Mont-Châtelet renouvelé en 2023 est tacitement reconduite pour l'exercice.
- Aucun étudiant de l'IEP n'ayant répondu à nos propositions de stages civiques, ceux-ci n'ont pas eu lieu pendant l'année scolaire 2024/2025.
- L'activité de mentorat sous forme de conseils et de recommandations auprès de jeunes en recherche d'emploi a eu lieu pendant l'exercice.
- Une bourse au mérite d'un montant de 500 € a été attribuée à un jeune apprenti boucher Jules Oppin arrivé 2^{ème} régional au concours de boucherie de Dijon. En cas de participation en 2026 au concours « Meilleur Apprenti de France », une nouvelle bourse lui sera attribuée, afin de l'aider à poursuivre son apprentissage en bac professionnel.

II. Comptes de l'exercice :

Les frais généraux durant l'exercice se sont élevés à 37 003 € correspondant à des dépenses de fonctionnement à hauteur de 24 875 €, principalement loyer, entretien et charges directes.

Les dotations aux amortissements durant l'exercice se sont élevées à 12 128 €.

Le financement de ces frais à hauteur de 37 003 € a été opéré par un prélèvement sur la dotation consommative correspondant aux apports initiaux des membres fondateurs pour 12 003 € et par des dons à hauteur de 45 000 €.

Bilan et comptes de résultat :

Le bilan s'élève à la fin de l'exercice à 123 319 € dans lesquels les immobilisations représentent une somme nette de 96 419 €.

Le résultat à la fin de l'exercice ressortant à l'équilibre conformément aux règles comptables et statutaires propres au fonds de dotation.

III. Perspectives :

Compte-tenu de l'évolution prévisible du contexte local, il a été décidé d'élargir à d'autres territoires que celui de Varzy, l'action du Pensionnat Sainte Eugénie et de ce fait, de transférer lors du prochain exercice, son siège social dans un autre département.



Michel Piloquet - Président

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU FONDS DE DOTATION « PENSIONNAT DE SAINTE-EUGENIE »**

Fonds de dotation à Varzy

5 juin 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six à quinze heures, les membres du fonds de dotation « Pensionnat de Sainte-Eugénie » se sont réunis, 1 rue d'Auxerre à Varzy.

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ainsi que l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025,
- Quitus au Président et au Conseil d'Administration,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Après discussion, le Président met aux votes les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture par le Président du rapport de gestion, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 faisant état d'un produit d'exploitation de 37 003 € couvert par des charges d'exploitation d'un montant équivalent, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution :

L'assemblée générale donne au Président et au Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat de gestionnaire pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir les formalités qui seront nécessaires.

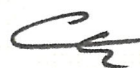
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à midi.



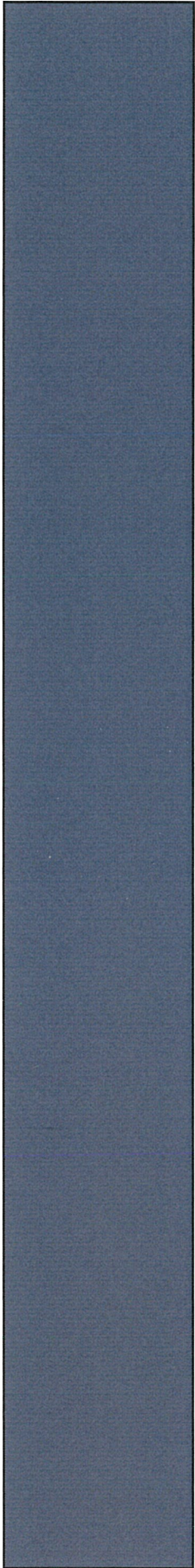
Le Président

Michel Piloquet



La secrétaire

Claudine Roubère



Fonds de dotation Pensionnat Sainte-Eugénie

**COMPTES ANNUELS
au
31 décembre 2025**

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF.....	4
BILAN PASSIF.....	5
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1).....	6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2).....	7

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	9
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS PRÉSENTÉS EN EUROS.....	10
TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES.....	11

COMPTES ANNUELS

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/24
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/25	
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	177 422	81 003	96 419	108 547
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	177 422	81 003	96 419	108 547
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 860		4 860	4 010
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	21 040		21 040	4 515
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	25 900		25 900	8 525
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (V)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (VI)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	203 321	81 003	122 319	117 072

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/25	Exercice clos le 31/12/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 389	6 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	14 389	6 392
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 650	5 400
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	105 280	105 280
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	107 930	110 680
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	122 319	117 072

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	25 000	20 000
Montant net du chiffre d'affaires	25 000	20 000
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	12 003	15 251
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	37 003	35 251
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	24 875	23 123
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 128	12 128
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	37 003	35 251
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Bénéfice ou perte transférée (III)		
Pertes ou bénéfice transféré (IV)		
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)		
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	37 003	35 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	37 003	35 251
BÉNÉFICE OU PERTE		

ANNEXE

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

Annexe aux comptes annuels présentés en euros

1. Règles générales

L'exercice social clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois. Il s'agit du septième exercice.

Le total du bilan avant affectation du résultat s'élève à 122.319 euros.

Le résultat est égal à 0.

Les informations de cette annexe font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2025 par le président et le secrétaire.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément au règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifié par les règlements n°2024-12 du 23 novembre 2024, n°2008-12 du 7 mai 2008 et 2009-01 du 3 décembre 2009 du comité de réglementation.

3. Notes sur le bilan - Actif

Actif immobilisé

Actif corporel

Les immobilisations corporelles correspondent à des travaux de rénovation du bâtiment mis à disposition de la fondation.

4. Notes sur le bilan - Passif

Les capitaux propres sont constitués du fonds statutaires pour 15.000 € et de dotations consommables pour 126.000 € consommées à hauteur de 126.611,18 €.

On note également que les comptes courants ont été versés par les fondateurs pour un montant de 101.270 €.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Notes sur le compte de résultat

Les postes de charges sont constitués des frais de fonctionnement du fond et de dotations aux amortissements.

Le poste "autres produits" constate le montant des dons et le montant prélevé sur la dotation consommable pour financer les frais de fonctionnement.

6. Autres informations

Rémunération des dirigeants.

Aucun des membres du Conseil d'Administration ne reçoit de rémunération d'aucune sorte de la part du fonds de dotation.

7. Comptes d'emplois et de ressources

Par arrêté préfectoral du 15 juin 2018, la Préfecture de la Nièvre autorise la création du fonds de dotation Pensionnat Sainte-Eugénie.

Le fonds n'a pas reçu de contribution volontaire en nature.

Le fonds n'a pas recours à l'emploi salarié.

Les donations perçues au cours de la période ont été affectées aux frais de fonctionnement de la période comme indiqué dans le tableau ci-après.

EMPLOIS	Emplois de 2024	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2025	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2024	Suivi des ressources collectées auprès du public 2025
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
1. Missions sociales			Ressources collectées auprès du public		
1.1 Réalisées en France			Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés		
			Legs et autres libéralités non affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités affectés		
Actions réalisées directement			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. Frais de recherche de fonds			Autres fonds privés		
Frais d'appel à la générosité du public			Subventions et autres concours publics		
Frais de recherche des autres fonds privés			Autres produits		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. Frais de fonctionnement					
I Total des emplois de l'exercice inscrits au comptes de résultat			Total des ressources de l'exercice inscrits au comptes de résultat		
II Dotation au provisions			Reprise de provisions		
Engagement à réaliser sur ressources affectées			Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV Excédent de ressources de l'exercice			Insuffisance de ressources de l'exercice		
Total général			Total général		
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			Total des emplois financés par les ressources		

Alexandre BRISSIER
Commissaire aux comptes

118 Rue la Boétie
75008 Paris
Tel : 01.42.06.15.15
email : brissier@abdpconseils.fr

Pensionnat de Sainte-Eugénie
Siège social : 1 rue d'Auxerre
58210 VARZY

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Paris, le 17 juillet 2026

Alexandre BRISSIER
Commissaire aux Comptes

118 Rue la Boetie
75008 Paris
Tel : 01.42.06.15.15
email : brissier@abdpconseils.fr

Pensionnat de Sainte-Eugénie
Siège social : 1 rue d'Auxerre
58210 VARZY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation Pensionnat de Sainte Eugénie, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

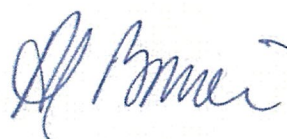
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 Juillet 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Brissier', with a stylized flourish at the end.

Le Commissaire aux comptes
Alexandre BRISSIER

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/25	31/12/24
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	177 422	81 003	96 419	108 547
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	177 422	81 003	96 419	108 547
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 860		4 860	4 010
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	21 040		21 040	4 515
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	25 900		25 900	8 525
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (V)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (VI)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	203 321	81 003	122 319	117 072

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/25	Exercice clos le 31/12/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 389	6 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	14 389	6 392
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 650	5 400
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	105 280	105 280
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	107 930	110 680
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	122 319	117 072

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	25 000	20 000
Montant net du chiffre d'affaires	25 000	20 000
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	12 003	15 251
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	37 003	35 251
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	24 875	23 123
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 128	12 128
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	37 003	35 251
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Bénéfice ou perte transférée (III)		
Pertes ou bénéfice transféré (IV)		
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)		
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	37 003	35 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	37 003	35 251
BÉNÉFICE OU PERTE		

ANNEXE

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

Annexe aux comptes annuels présentés en euros

1. Règles générales

L'exercice social clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois. Il s'agit du septième exercice.

Le total du bilan avant affectation du résultat s'élève à 122.319 euros.

Le résultat est égal à 0.

Les informations de cette annexe font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2025 par le président et le secrétaire.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément au règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifié par les règlements n°2024-12 du 23 novembre 2024, n°2008-12 du 7 mai 2008 et 2009-01 du 3 décembre 2009 du comité de réglementation.

3. Notes sur le bilan - Actif

Actif immobilisé

Actif corporel

Les immobilisations corporelles correspondent à des travaux de rénovation du bâtiment mis à disposition de la fondation.

4. Notes sur le bilan - Passif

Les capitaux propres sont constitués du fonds statutaires pour 15.000 € et de dotations consommables pour 126.000 € consommées à hauteur de 126.611,18 €.

On note également que les comptes courants ont été versés par les fondateurs pour un montant de 101.270 €.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Notes sur le compte de résultat

Les postes de charges sont constitués des frais de fonctionnement du fond et de dotations aux amortissements.

Le poste "autres produits" constate le montant des dons et le montant prélevé sur la dotation consommable pour financer les frais de fonctionnement.

6. Autres informations

Rémunération des dirigeants.

Aucun des membres du Conseil d'Administration ne reçoit de rémunération d'aucune sorte de la part du fonds de dotation.

7. Comptes d'emplois et de ressources

Par arrêté préfectoral du 15 juin 2018, la Préfecture de la Nièvre autorise la création du fonds de dotation Pensionnat Sainte-Eugénie.

Le fonds n'a pas reçu de contribution volontaire en nature.

Le fonds n'a pas recours à l'emploi salarié.

Les donations perçues au cours de la période ont été affectées aux frais de fonctionnement de la période comme indiqué dans le tableau ci-après.

EMPLOIS	Emplois de 2024	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2025	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2024	Suivi des ressources collectées auprès du public 2025
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
1. Missions sociales			Ressources collectées auprès du public		
1.1 Réalisées en France			Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés		
			Legs et autres libéralités non affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités affectés		
Actions réalisées directement			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. Frais de recherche de fonds			Autres fonds privés		
Frais d'appel à la générosité du public			Subventions et autres concours publics		
Frais de recherche des autres fonds privés			Autres produits		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. Frais de fonctionnement					
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat			Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat		
II Dotation aux provisions			Reprise de provisions		
Engagement à réaliser sur ressources affectées			Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV Excédent de ressources de l'exercice			Insuffisance de ressources de l'exercice		
Total général			Total général		
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			Total des emplois financés par les ressources		

